



LA VILLE NE RÉPOND PAS AUX REVENDICATIONS DES AGENT.ES DE LA DASCO !

Manifestation unitaire

MARDI 19 MAI À 14H À LA DASCO 3 RUE DE L'ARSENAL (M°BASTILLE)

Plus que jamais la grève est à l'ordre du jour ! Dans près de 250 écoles les collègues ont décidé de la grève, des collectifs de parents solidaires et des syndicats d'enseignants soutiennent notre mobilisation (SNUDI-FO 75, CGT EDUC'ACTION 75 et FSU-SNUIPP 75) !

Les syndicats ont été reçu deux fois :

Le mercredi 6 mai, l'intersyndicale a été reçue en audience par la DASCO dans le cadre du préavis de grève et n'a répondu favorablement à aucune des revendications portées par nos syndicats !

Le jeudi 7 mai, les syndicats représentatifs de la DASCO (UNSA, SUPAP-FSU, CFDT et CGT) ont été reçus par la Ville (secrétaire général adjoint, DRH, DASCO) dans le cadre du comité de suivi et de concertation sur le périscolaire, à cette occasion la Ville a fait des « annonces ».

Suspensions, badges-trombinoscopes, affiche de protection des agent.es

- La Ville reconnaît des suspensions excessives ces derniers mois, elle indique qu'elle va faire preuve de plus de discernement (en agissant au cas par cas avec des « enquêtes flash ») et annonce la fin des suspensions systématiques pour des signalements de violences éducatives ordinaires (VEO) liées à des pratiques professionnelles inadaptées (et maintient les suspensions automatiques pour les signalements de violence sexiste et sexuelle/VSS) ;
- La Ville revient sur sa décision d'éviction définitive des écoles de tout.e agent.e suspendu.e et rétablit la possibilité de reprendre un poste en école (hormis les signalements de VSS) selon la gravité des faits à l'origine de la suspension. Celle-ci envisage d'autres dispositions selon les cas (sanction disciplinaire et/ou formations adaptées) ;
- La Ville accepte qu'il ne soit indiqué que le prénom et l'initiale du nom de famille sur les badges...mais continue, sans aucune cohérence, d'exiger le patronyme complet sur les trombinoscopes ;
- La Ville a présenté un projet d'affiche sur la protection des agent.es des écoles. Nos syndicats ont demandé que soit ajoutée la mention « Toute agression verbale, menace ou violence physique envers un agent public pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. La Ville de Paris se réserve le droit d'engager toute procédure nécessaire pour protéger ses agents ».

Hygiène corporelle des enfants de maternelle

La Ville annonce qu'il y aura des renforts prochainement responsable de l'hygiène corporelle et du change des enfants dans chaque maternelle sur tous les temps sans donner plus de précision, ce point sera à l'ordre du jour du prochain comité de suivi.

Passage en catégorie A des directeur.trices périscolaires

La Ville rétropédale et indique que les postes de catégorie A pourraient ne concerner que certaines structures spécifiques ! Elle évoque également la possibilité de missions supplémentaires pour les directeur.trices périscolaires ! Nos syndicats exigent l'ouverture rapide d'un examen professionnel similaire à celui des personnels d'action éducative, ouvert à tous les REV en postes, sans condition d'ancienneté, avec un poste en CAPSA sur chaque école sans aucune mission supplémentaire.

Et sur les autres revendications ? AUCUNE RÉPONSE !

Tous et toutes en grève du 11 au 22 mai et à la manifestation du 19 mai (de la DASCO jusqu'à l'Hôtel de ville où l'Intersyndicale sera reçue) pour obtenir satisfaction de nos revendications :

- La mise en œuvre effective de la fin des suspensions systématiques (hormis les suspicions de VSS) ;
- Un accompagnement renforcé et le respect des droits des agent.es suspendu.es (accompagnement de représentant.es du personnel, droit au contradictoire, accompagnement et soutien par la Ville des équipes impactées, maintien de la rémunération y compris des vacataires suspendu.es, reversement à titre rétroactif des primes aux agent.es mis.es hors de cause...);
- La réduction des taux d'encadrement ;
- La création de centaines de postes d'AAAS et d'ASEM titulaires dans les écoles et dans les CAR (pour des remplacements par des professionnel.les dès le 1er jour d'absence) ;
- La contractualisation immédiate de tous.tes les vacataires permanents ;
- La titularisation des AREM/ATEM (remplissant les conditions de nationalité) ou l'extension des contrats, et leur professionnalisation (missions d'entretiens des locaux, aide à l'hygiène corporelle des enfants de maternelle sur tous les temps) ;
- L'augmentation immédiate de l'IFSE pour les AAAS et les ASEM, le versement de la prime REP/REP+ à tous.tes les agent.es ;
- Un accès généralisé aux formations diplômantes et l'attribution de moyens pour l'inclusion des enfants à besoins particuliers ;
- La mise en place d'un calendrier pour le passage des directeur.trices périscolaires en catégorie A et des animateur.trices lecture, REV Suppléant.es et Remplaçant.es, ASEM en catégorie B.



L'intersyndicale invite également les agent.es à s'organiser pour participer à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du VENDREDI 22 MAI DE 14H A 17H à la Bourse du travail, salle Croizat, 3 rue du Château d'eau (M°République) afin de décider ensemble des suites à donner à notre mobilisation.